

Dans la nuit du samedi au dimanche 21 février, plusieurs actes de vandalisme (panneau de signalisation descellé, boîtes aux lettres arrachées, vitres de l'abri bus brisées...) ont été commis dans les villages de la Pitardais et le Ruaud Trouillard.

Ce lundi matin, l'agent de la police municipale est allé sur les lieux répertorier les dégradations. La municipalité a déposé une plainte pour dégradation de biens publics.

J'invite les corseptins concernés par ces dégradations à déposer également plainte auprès de la gendarmerie pour dégradation de biens privés. De même, si vous avez été témoins des faits, je vous recommande vivement de contacter la gendarmerie afin d'identifier rapidement les auteurs de ces actes malveillants.

Je condamne fermement ces actes de destruction « gratuit » qui portent atteinte à notre sécurité et aux biens publics et privés. Je partage l'émotion suscitée par ces comportements irresponsables. J'apporte tout mon soutien aux victimes de ce vandalisme inacceptable.

J'invite tous les Corseptins à rester particulièrement vigilants. Restons tous mobilisés et solidaires dans la lutte contre les incivilités et les actes de vandalisme.